

Votre CA en bref

Bulletin d'info du Conseil d'administration

Séance ordinaire du 31 janvier 2023

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 ET DÉSINSTITUTIONALISATION DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE – SAINT-YVES - ADOPTION

Le conseil d'administration a adopté le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et prévisions clientèle*.

Le conseil d'administration a également procédé à la désinstitutionnalisation de l'École Saint-Louis-de-France – Saint-Yves, et ce, en prévision de l'année scolaire 2023-2024.

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE - ADOPTION

Le conseil d'administration a adopté le projet *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* en y incluant les éléments pertinents de la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* à abroger.

CADRE RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS – LANCEMENT DE CONSULTATION

Le conseil d'administration a lancé en consultation pour la période du 31 janvier 2023 au 17 mars 2023, le projet *Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs*, et ce, auprès des instances suivantes :

- Le Comité de parents et le CPEC.

CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LES ANNÉES 2023-2026

Le conseil d'administration a accepté l'offre de services de la Banque Nationale du Canada pour un renouvellement de contrat de trois (3) ans avec possibilité de deux (2) années supplémentaires au

consentement des parties, et a autorisé le directeur général à signer les documents nécessaires à la conclusion de cette entente.

RAPPORT FINANCIER ESTIMATIF 2022-2023

Le conseil d'administration dépose une mise à jour budgétaire pour l'année 2022-2023 en date du 31 décembre 2022.

Ce processus de révision budgétaire vise à renseigner l'organisation sur les écarts importants, anticipés par rapport au budget initial. L'objectif est donc de dégager les tendances lourdes, s'il y a lieu, par rapport au résultat prévisionnel initial.

Prochaine séance du Conseil d'administration : 28 février 2023

Pour nous joindre : 418 652-2121, poste 4241 ou secgen@cssdd.gouv.qc.ca

Mélanie Charest, avocate
Directrice du Service du secrétariat général et des communications